
Adresse de la société populaire de Lilliers (Pas-de-Calais), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Lilliers (Pas-de-Calais), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 94-95;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18054_t1_0094_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

v

[*La société populaire de Bréauté à la Convention nationale, s. d.*] (32)

Liberté, Égalité

Citoyens representans

Vous venés par votre adresse aux français de fixer l'opinion publique sur les attentats commis contre le peuple, les mangeurs d'hommes gorgés du sang de nos freres ne se seroient rasés que sur le dernier des humains; ils vouloient que nos fleuves rougis de leurs crimes portent au loin la terreur et que l'univers épouvanté frémissse de leurs forfaits, les tygres et les lions, Caligula et néron ne sont et ne furent en comparaison dans leurs especes que des apprentis en barbarie et en férocité!... quel frémissement ne saisit pas le coeur des français a l'aspect de tant d'atrocités!

Quoi! Le sang de nos Représentans a coulé, l'arche sainte qui renferme les droits de l'homme a été prophanée! et la terre ne s'est point entrouverte pour engloutir les conspirateurs, les assassins et les intrigans? frappés Représentans, frappés et que la foudre de votre justice soit aussi prompte que l'éclair du crime.

Votre voix s'est fait entendre, elle a inoculé dans nos coeurs cette energie républicaine qui garantit a jamais la liberté. Déjà nous avons vomé de notre sein ces êtres gangrenés dont l'astuce hypocrite dont la perfidie atroce, et l'intrigue concentrée creusoient vos tombeaux a coté des notres, errants et vagabonds, la figure pâle et livide, ils fomentent encore la perte de la République dans des antres écartés, mais vains efforts, ils n'ont plus qu'un pas a faire, celui du crime a la mort.

Déjà nous avons fait des sacrifices immenses pour le triomphe de la bonne cause, nous ne nous en rappelons que comme des jouissances bien douces à nos coeurs; mais c'est peu, nos bras vous sont offerts, parlés et bientôt nous purgeons le sol de la liberté des ennemis du genre humain.

Vive la République, vive la Convention.

Suivent 48 signatures.

w

[*La société populaire de Saint-Mathieu à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (33)

Législateurs

La société populaire du canton de St-Mathieu a entendu avec autant d'attendrissement que d'admiration la lecture de votre

sublime adresse du 18 de ce mois. Elle s'est félicitée de voir que ses principes ont toujours été et seront toujours les mêmes que les votres et elle a vivement applaudi à la sagesse, à la fermeté et au courage que vous opposés aux manoeuvres perfides des intriguants et des ambitieux; à la lecture des grandes maximes que renferme cette adresse ont succédés dans notre société les cris mille fois répétés de Vive la République, une et indivisible, vive la Convention, guerre éternelle aux factions et aux factieux, aux assassins du peuple, aux hypocrites, aux aristocrates, et à tous les tyrans du dehors et du dedans, oui Législateurs, l'amour et le respect des lois, la pratique des vertus républicaines, le règne de la justice et des moeurs, le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix, l'exclusion des gens suspects aux fonctions publiques est le cri unanime et le voeux constant d'une société qui ne connut jamais d'autres centres, d'autre point de ralliement que la Convention.

G. TRANIER, *président*,
LEFALLY, *secrétaire-greffier*.

x

[*La société populaire de Lillers à la Convention nationale, s. d.*] (34)

Représentans du peuple francais

Le génie tutélaire qui préside aux destinées de la République, vient encor de vous garantir des pièges qu'on multiplioit sur vos pas; vous avez redoublé d'énergie et par vos soins la terreur a été effacée du code d'une nation libre. Votre éloquante adresse au peuple français est devenu le signal de mort des vétérans du crime; et vous a conquis les coeurs de tous les vrais amis de la patrie.

Représentans, les sociétaires de la commune de Lillers, n'avoient pas besoin d'être ramenés au centre d'unité de la République; leurs voeux et leurs coeurs, ont toujours été dirigés vers la Convention nationale, leur unique point de ralliement et l'unique objet de leur amour, de leurs respects et de leur sollicitude. Le représentant du peuple Théophile Berlier, qui porte partout sous ses pas, la consolation et le bonheur, vous rendra surement compte des sensations qu'il a éprouvé lorsqu'il s'est rendu dans cette commune; il vous dira si nous aimons la Convention, si nous sommes des républicains et des freres.

Mais en recevant nos remerciemens de votre éloquente adresse aux Français, recevez-les encore des sociétaires de Lillers pour la loi du 25^e vendémiaire qui defend toutes demandes, toute correspondance en nom collectif. Cette loi déjoue l'intrigue et attere tous les faux patriotes qui ont trop longtemps abusé de la bonté du peuple, qu'ils égaroient par leur éloquence men-

(32) C 326, pl. 1415, p. 14.

(33) C 326, pl. 1415, p. 25.

(34) C 326, pl. 1415, p. 22.

songère pour faire prévaloir leurs astucieuses machinations, contre la regularité du mouvement revolutionnaire qu'ils redoutoient, mais grace vous en soit rendu, leur perversité se tournera contre eux, et encore une bonne fois nous leur dirons *mentita est tibi iniquitat*.

Représentans, vous nous avez confié l'entretien du feu sacré qui brule sur l'hôtel de la liberté, nous ne cesserons de veiller; et si nous voions avec plaisir les intrigans et les fripons dejoués par votre sagesse, nous n'en regardons pas moins la réunion des citoyens en société populaire, comme l'exercice d'un des droits les plus sacrés de l'homme et nous voulons que la main qui se leveroit pour voter leur suppression, se paralyse et se desseche. Depuis que la vertu et la justice sont à l'ordre du jour, et que vous etes représenté dans ce département par un ange de paix, qui connoit si bien le salutaire alliage de la fermeté qui fait exécuter la loi et la douceur qui la fait aimer, le gouvernement revolutionnaire, ne fait plus trembler que les assassins, les intrigans et les dilapidateurs de la fortune publique.

Fidels mandataires du peuple français, continuez de consolider la République; Robespierre, n'est pas mort tout entier; tous les satellites de ce monstre respirent encor dans les convulsions de leur rage sanguinaire, nous ne demandons pas vengeance, mais justice du sang innocent qui a coulé. Par ce grand exemple, vous ferez aimer et respecter les moeurs et la vertu digne patrimoine des vrais républicains.

Enfin, lorsque nos armées partout victorieuses ont planté l'arbre de la liberté sur les cimes du Mont blanc et des Pirennées, lorsque l'étendart tricolor flottera sur tous les points de la rive gauche du Rhin, qui etonné de sa liberté, se précipitera dans les glaces du Nord, pour y cacher la honte de son antique servitude; lorsque le batave, trop longtemps abbatardi par son fantome de Statouder, le valet de Pitt, aura repris son ancienne énergie qui lui fit secouer et briser le sceptre de fer de l'infame philippe Deux, sera rendu à la liberté, lorsque les canibales descendans des cimbres, seront relegués dans les forets de la Germanie, alors nous vous inviterons a vous occuper des institutions publiques sur un mode digne de vos glorieux travaux. Vous ferez prospérer les sciences et les arts utiles, qui distingent l'homme policé de l'homme sauvage. Vous veillerez surtout, à l'éducation des jeunes citoyens et de la génération qui croit à l'ombre de l'arbre de la liberté, c'est des écoles publiques, n'en doutez pas que sortent les fonctionnaires publics éclairés, les militaires instruits et courageux, les bons peres, les bons maris, les bons freres, les bons amis, les hommes de bien. L'éducation n'est point seulement une jouissance, c'est une dette sacré que vous vous haterez de remplir, vous la dirrigerez, de manière a lui inspirer l'amour des vertus et de la patrie; et sa reconnoissance sera éternelle, comme notre amour pour la Convention nationale et pour l'unité et indivisibilité de la République.

Suivent 35 signatures.

y

[*La société populaire de Rosoy-l'Unité à la Convention nationale, le 6 brumaire an III*] (35)

Citoyens représentans

Nous avons lu votre adresse du 18 vendémiaire et nous nous sommes écriés la république est sauvée : nous avons admiré avec délice les principes que vous proclamez, ils sont gravés dans nos coeurs.

La révolution maintenant ne peut plus rétrograder, nous avons la boussole qui doit nous aider a conduire le vaisseau de la République au port du bonheur, vous le dirigerez en pilotes expérimentés et sages et nous vous seconderons en matelots courageux et infatigables.

Vous avez signalé nos amis et nos ennemis, nous ne pouvons plus nous y méprendre. Il ne sera plus au pouvoir de l'intrigue de prescrire la vertu et l'hypocrite ambitieux n'échappera plus a nos regard a la faveur des couleurs patriotique dont il se parent.

Nous vous déclarons avec sincerité que nous approuvons votre décret du 25 vendémiaire sur les sociétés populaire, la volonté de quelques hommes perfides ou égarés ne sera donc plus décoré du nom imposant d'opinion publique.

Les factieux, les dominateurs n'associeront plus à leurs projets machiaveliste des hommes crédules et séduits par leur fallacieuse démonstrations, que l'aristocratie toujours active a vous calomnier s'écrie que vous avez détruit les sociétés populaires, nous publierons a la face de l'univers que vous les avez preservé de l'influence des continueurs de Robespierre qui fondoient leur espoir sur la tactique adroite et perfide de leurs patrons.

Que l'hypocrite contrerevolutionnaire dise que vous avez entravé la circulation des lumieres et des idées utiles, que vous avez rompu le lien de la fraternité, nous repondrons que les amis de la liberté peuvent toujours communiquer et que la correspondance individuelle reunit les avantages d'une authenticité incontestable sans faire craindre l'influence de l'intrigue. Eh! quoi les patriotes n'ont ils pas toujours le droit de dire la verité, de surveiller les depositaires du pouvoir, de dénoncer les magistrats infideles, les ennemis de la révolution, d'indiquer aux legislatureurs ce qu'ils croyent bon et utile. La loi du 25 vendémiaire les empechent elle de faire tout le bien que leur dicte l'amour de la patrie? non cette loi salutare ne peut nuire qu'aux malveillans, aux dénonciateurs et c'est dans ce motif qu'elle a été rendue.

Fidèles représentans, nous sommes debout pour soutenir et déffendre votre ouvrage. Vertu, justice, humanité, voila nos passions. égalité, liberté, République une et indivisible. voila nos vœux, Amour, confiance, réunion, voila nos sen-

(35) C 326, pl. 1415, p. 13. *Bull.*, 27 brum., partiellement reproduite.